

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement intérieur a pour objectif de fixer les règles de vie collective applicables sur la durée de la formation pendant les séances qu'elles se déroulent, en salle ou en atelier, afin d'établir des conditions favorables à l'apprentissage dont chacun pourra profiter.

1. Je respecte les personnes en :

- les écoutant lorsqu'elles parlent
- expliquant les raisons de mon désaccord sans violence verbale ni physique
- évitant les moqueries, l'ironie, les discriminations, les remontrances et les insultes
- arrivant à l'heure
- mettant mon téléphone en mode vibreur
- proposant mon aide
- évitant les discussions et bruitages inappropriées
- restant dans ma zone de travail

2. Je respecte les locaux et le matériel en :

- rangeant le mobilier en fin de séance
- rangeant le matériel d'atelier à la place prévue à cet effet
- fermant les portes sans les claquer
- en éteignant la lumière si je sors le dernier d'une pièce
- en signalant une dégradation accidentelle de ma part

3. Je respecte les consignes de sécurité et d'hygiène en :

- prenant connaissances des documents affichés dans la salle ou l'atelier
- portant les EPI à bon escient
- m'adaptant aux contraintes matérialisées par la signalisation et les EPC
- restant attentif aux autres
- utilisant l'espace prévu pour fumer ou vapoter
- consommant des boissons sans alcool pendant les périodes de stage
- appliquant les règles de protection sanitaires liées au COVID

4. Je m'implique dans ma formation en :

- appliquant les consignes administratives du centre de formation
- posant des questions
- proposant mes idées
- en participant aux mises en situations proposées par le formateur

5. J'ai le droit de faire une réclamation, deux solutions me sont proposées :

- Inscrire ma réclamation sur le cahier de doléances mis à ma disposition dans la salle
- envoyer ma réclamation par mail à l'adresse suivante : fd.reflexivite@gmail.com

J'ai noté qu'une notification écrite sur le cahier de doléance ou par retour de mail me sera rendue sous 1 jour ouvré, l'organisme de formation RÉFLEXIVITÉ y répondra dans les meilleurs délais dans la limite de ses capacités, de ses compétences ou de sa légitimité.